# DOSSIER DE POSITIONNEMENT
# FACULTATIF

**Préambule**

Le positionnement est un moment important de la formation : il permet au stagiaire qui le souhaite de faire état de ses compétences actuelles pour éventuellement bénéficier d'un allègement de formation. C'est donc bien **une démarche facultative.**

Attention, l'allègement ne porte que sur la formation : **le candidat bénéficiant d'un allègement de formation devra toutefois passer l'ensemble des épreuves de certification.**

**La démarche**

Le candidat qui souhaite obtenir des allègements de formation complète, dans les cases prévues à cet effet, les différentes expériences, formations ou compétences qu'il possède **au regard des contenus de formation**. Par ailleurs, **ces éléments relatés par le candidat doivent être dument justifiées** (fiches de paie, attestation de l'employeur ou du président d'association, etc...), les déclarations sur l'honneur n'étant pas recevables.

Le candidat veillera également à **joindre une copie de l'ensemble des diplômes** qu'il a obtenus et qui pourraient venir appuyer son positionnement (BEES, BPJEPS, diplômes d'animation, diplômes universitaires, etc...).

**Les contenus de formation du DEJEPS :**

UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

- Méthodologie de projet;
- Préparation et mise en œuvre d'un projet individuel de développement ou de promotion de l'activité;
- Connaissance du contexte socioprofessionnel et de l'environnement de pratique;

UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en place d'un projet d'action

- Notions de base de comptabilité-gestion;
- Eléments de gestion des ressources humaines et de management dans l'entreprise;
- Connaissance des éléments juridiques liés à l'environnement de travail (règlementations, structures juridiques des entreprises etc…);

UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline

- Pédagogie appliquée aux niveaux de pratique Blanc à Marron;
- Eléments d'amélioration de la performance et d'entrainement;
- Eléments de connaissance et pédagogie spécifique de la formation de cadres;
- Pédagogie spécifique liée aux publics particuliers (Handicapés, jeunes)

UC 4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

- Perfectionnement technique individuel en vol de distance, en pilotage avancé et en biplace;
- Perfectionnement en pédagogie, utilisation de la vidéo ;
- Connaissance et entretien du matériel
- Connaissance des contextes juridique et règlementaire liés spécifiquement à l'enseignement du vol libre

ÉCOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35, route du Bouchet - BP. 24
74401 CHAMONIX cedex
Tél. : 04 50 55 30 30 Fax. : 04 50 53 47 44
www.ensa.sports.gouv.fr

**DEJEPS Perfectionnement sportif, mention parapente / deltaplane**
**Tests de sélection – sept. 2019**
**RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'ALLÈGEMENT**

| | Expérience ou diplôme ou formation | Lieu de réalisation si expérience ou formation | Date(s) |
|---|---|---|---|
| **UC1** :<br>- méthodologie & mise en place du projet<br>- contexte socio professionnel | | | |
| **UC2 :**<br>- comptabilité – gestion<br>- management / ressources humaines<br>- éléments juridiques | | | |
| **UC3** :<br>- enseignement blanc à marron,<br>- formation des cadres<br>- publics particuliers | | | |
| **UC4** :<br>- perfectionnement technique,<br>- contexte juridique/réglementation liée à l'enseignement. | | | |